



Outils et accompagnement que pourrait proposer Atmo Normandie en complément des acteurs institutionnels

Thème : la surveillance de la qualité de l'air dans les établissements recevant du public

Marjolaine Ney
marjolaine.ney@atmonormandie.fr

18/09/2018

Déroulement

- **Tour de table**
- **Vos attentes par rapport à la QAI***
- **La législation**
- **Le projet SCOLAAIRE****
- **Les éléments du projet qui vous conviennent**

2 *Qualité de l'Air Intérieur

**Soutien aux COLlectivités pour l'Amélioration de l'Air Intérieur Respiré par les Enfants

Tour de table

- Problématique déjà abordée par la commune ?
- Démarche entamée ?
- Vos attentes sur la problématique de la Qualité de l'Air Intérieur

Le contexte réglementaire pour les ERP : le calendrier

Décret n° 2015-1000 du 17 août 2015 surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public

Entrée en vigueur progressive et la **surveillance achevée avant** le :

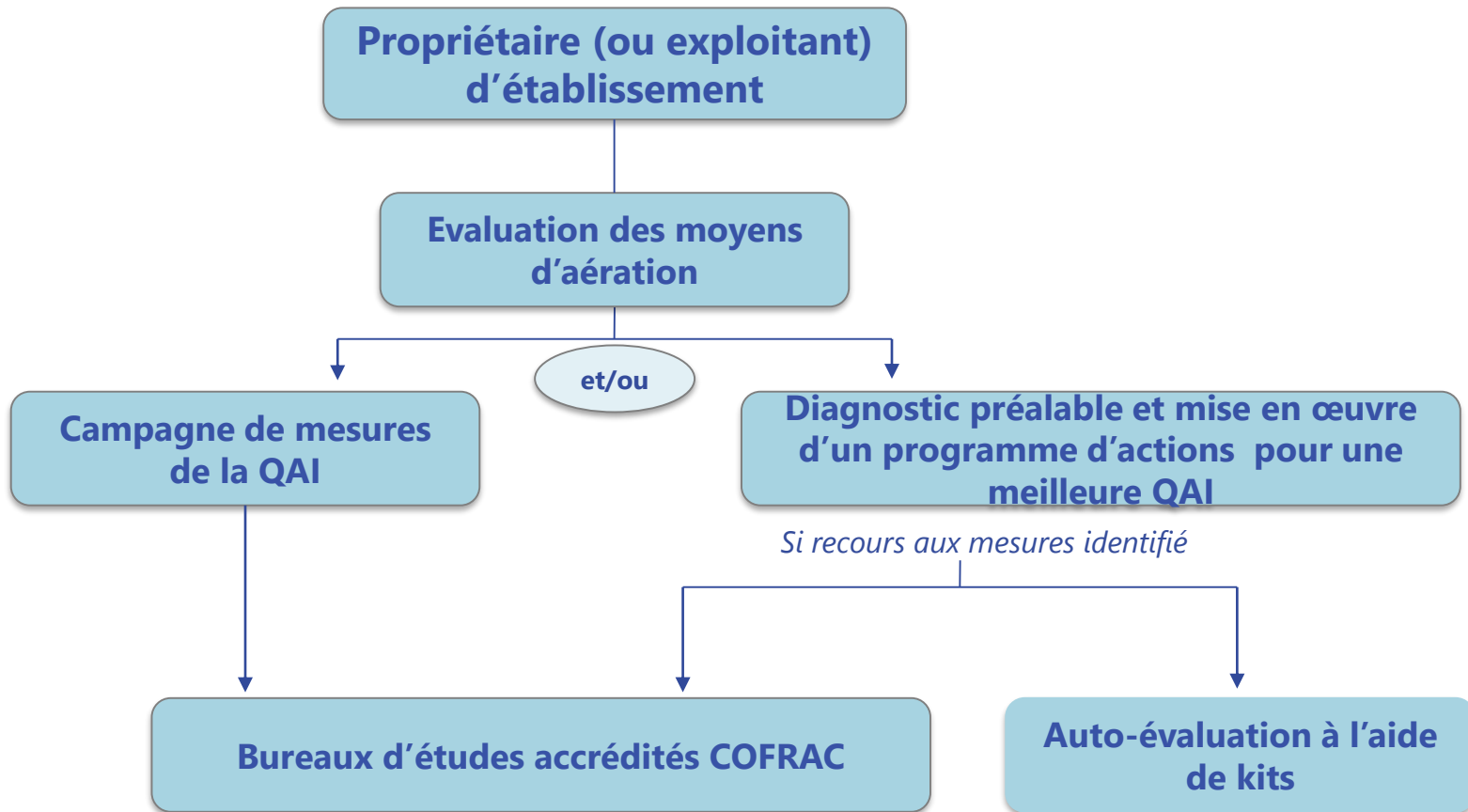
→ **1^{er} janvier 2018** pour les **établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans**, les **écoles maternelles** et les **écoles élémentaires** ;

- **Sont concernés** : Crèches collectives, halte-garderies, crèches parentales, jardins d'enfants et micro-crèches, écoles maternelles et élémentaires
- **Sont exclus** : Crèches familiales, maisons et relais d'assistants maternels, musées, bibliothèques, écoles de musique et centres de protection maternelle et infantile (PMI).

→ **1^{er} janvier 2020** pour les **centres de loisirs** et les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du second degré (collèges, lycées, ...)

→ **1^{er} janvier 2023** pour les autres établissements (structures sociales et médico-sociales, établissements pénitentiaires pour mineurs, centres aquatiques couverts...).

Solutions pour répondre à la surveillance de la QAI



- ✦ **Evaluation des moyens d'aération et la campagne de mesures** sont à renouveler tous les 7 ans.
- ✦ Revue du **programme d'actions tous les ans** dans le cadre d'un autodiagnostic

Accompagnement

Le projet SCOLAAIRE*

SCOLAAIRE
Soutien aux collectivités pour l'Amélioration de l'Air Intérieur
Respiré par les Enfants

Dans le cadre de la cotisation

- Opération pilote sur 2 – 3 communes de l'EPCI
- 1 ou 2 établissements par commune pilote

Objectifs

- Accompagner les établissements pilotes dans leur démarche d'amélioration de la QAI
- Rassurer et motiver les autres communes pour qu'elles se lancent dans la démarche en autonomie
- Valoriser l'expérience des établissements pilotes

Accompagnement

- Sensibilisation à la QAI - formation à l'évaluation des moyens d'aération – formation au remplissage des grilles d'autodiagnostic



SCOLAIRE
Soutien aux collectivités pour l'Amélioration de l'Air Intérieur
Respiré par les Enfants

Accompagnement

SCOLAIRE
Soutien aux collectivités pour l'Amélioration de l'Air Intérieur
Respiré par les Enfants
















- Aide au remplissage et analyse une fois complétées des grilles
- Aide à l'élaboration d'un plan d'actions



Outils

- Espace documentaire dédié (bibliographie, REX, ppt, films, FAQ) <http://doc.atmonormandie.fr/QAI>

Index of /QAI

| <u>Name</u> | <u>Last modified</u> | <u>Size</u> | <u>Description</u> |
|--|----------------------|-------------|--------------------|
|  Parent Directory | | - | |
|  2010-09-15_Guide_gestion_QAI_ERP_InVS.pdf | 2018-03-29 14:58 | 3.9M | |
|  2015_Guide_depassement_valeurs_INERIS.pdf | 2018-03-29 15:50 | 2.5M | |
|  2015_Guide_pratique_QAI_ecoles_et_creches.pdf | 2018-03-29 14:51 | 3.4M | |
|  2017-03-21_Exemple_Evaluation_Aeration.pdf | 2018-03-29 13:45 | 924K | |
|  2017_Guide_diagnostic_aeration_Etat.pdf | 2018-03-29 15:00 | 116K | |
|  2018-02-16_ARS_QAI_et_Radon.pptx | 2018-03-29 14:28 | 3.9M | |
|  2018-02-16_DDTM50_QAI.pdf | 2018-03-29 14:28 | 1.2M | |
|  2018_Guide_QAI_etablissements_enseignement.pdf | 2018-03-29 15:46 | 938K | |
|  2018_Guide_diagnostic_aeration_Region.pdf | 2018-03-29 15:46 | 483K | |
|  Legislation/ | 2018-05-16 14:00 | - | |
|  Mallette_ecol'air/ | 2018-05-16 14:05 | - | |
|  Retour_experience/ | 2018-05-16 14:06 | - | |
|  Support_presentations/ | 2018-05-16 14:06 | - | |
|  filtration.pdf | 2018-03-29 14:36 | 285K | |



Outil L'évaluation des moyens d'aération

1. Description de l'établissement

Nombre de pièces :
Effectif théorique maximal :

2. Pièces investiguées

Nombre de pièces investiguées dans l'établissement² :
Justification du choix des pièces investiguées :

| | Localisation des pièces investiguées ³ | Effectif théorique maximal |
|-------------|---|----------------------------|
| Pièce n° 1 | | |
| Pièce n°2 | | |
| Pièce n°3 | | |
| Pièce n°4 | | |
| Pièce n°5 | | |
| Pièce n°... | | |

3. Mode d'aération ou de ventilation principal des bâtiments qui composent l'établissement

- Aération par ouverture des fenêtres uniquement
- Présence de grilles d'aération hautes et basses
- Système de ventilation naturelle avec extraction par conduit à tirage naturel
- Système de ventilation mécanique.
 - Préciser : Simple flux par extraction dans la pièce
 - Simple flux par extraction dans une autre pièce (balayage)
 - Simple flux par insufflation
 - Double flux par pièce
 - Double flux par balayage (extraction située dans une autre pièce)

Dernière date de maintenance du système de ventilation mécanique :/...../.....

Dernière date de changement des filtres (en présence d'un système de ventilation mécanique simple flux par insufflation ou double flux) :/...../.....

ANNEXE : Etat des lieux des ouvrants et des bouches (à reproduire pour chaque pièce investiguée)

Pièce n°1

Mode d'aération ou de ventilation (s'il est différent du mode principal) :

Examen des ouvrants

Nombre d'ouvrants :
(fenêtre, porte fenêtre ou porte donnant sur l'extérieur)

Nombre d'ouvrants en état de fonctionnement :
(effectivement ouvrable)

Nombre d'ouvrants facilement accessibles :
(ouvrable sans obstacle ni action supplémentaire nécessaire)

Nombre d'ouvrants facilement manœuvrables :
(ouvrable par un adulte sans effort particulier)

Examen relatif au fonctionnement des bouches

En cas de présence de bouches ou grilles d'amenées d'air et/ou d'extraction, s'assurer que l'air circule dans le bon sens, par exemple au moyen d'une feuille de papier placée devant la bouche.

Bouches en état de fonctionnement : OUI
 NON

Examen relatif à l'obturation des bouches

Indiquer s'il y a obturation des bouches (ou grilles) d'amenées d'air et/ou d'extraction :
 OUI

Préciser : Obturation volontaire
 Présence de mobilier masquant partiellement ou complètement la bouche
 Autre obstacle masquant partiellement ou totalement la bouche
 NON

Indiquer s'il y a encrassement des bouches (ou grilles) d'amenées d'air et/ou d'extraction :
 OUI
 NON

Observations complémentaires éventuelles

Outil L'évaluation des moyens d'aération

4. Conclusions

Au sein de l'établissement, ... pièces ont été investiguées dans ... bâtiments différents.

Au total, sur les ouvrants investigués :

(fenêtre, porte-fenêtre ou porte ouvrant sur l'extérieur)

- sont en état de fonctionnement, soit %
(effectivement ouvrables)
- sont facilement accessibles, soit %
(ouvrables sans obstacle ni action supplémentaire nécessaire)
- sont facilement manœuvrables, soit %
(ouvrable par un adulte sans effort particulier)

Au total, sur les bouches investiguées :

- sont obturées totalement ou partiellement, soit %
- sont encrassées, soit %

Recommandations⁴ :

² Lorsque l'établissement comporte moins de 6 pièces, l'évaluation des moyens d'aération est réalisée dans l'ensemble des pièces de l'établissement.

Lorsque l'établissement comporte 6 pièces ou plus, l'évaluation est réalisée dans un échantillon de pièces représentatif, correspondant à 50 % des pièces de l'établissements et réparties dans les différents bâtiments et les différents étages, choisi en fonction de la configuration des bâtiments, de la période de construction, des rénovations effectuées susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'air intérieur, de la présence ou non d'ouvrants donnant sur l'extérieur, des principes d'aération et, le cas échéant, du type de ventilation mécanique.

L'évaluation est réalisée dans un maximum de 20 pièces.

Outil papier Les grilles d'évaluation

Pour une meilleure
qualité de l'air

dans les lieux
accueillant des enfants



Guide pratique 2015



| | | Catégories d'intervenants | | | |
|-------------|--|---------------------------|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| | | Equipe de gestion | Services techniques | Personnel d'entretien | Responsable d'activités |
| Thématiques | Organisation du site | X | X | | |
| | Équipements | | X | | X |
| | Matériaux (construction, revêtements, mobiliers) | X | X | | |
| | Activités (pédagogiques, ménage, travaux,...) | X | X | X | X |
| | Aération/Ventilation | X | X | X | X |
| | Observations | | | X | X |

Outil papier Les grilles d'évaluation

Aération/Ventilation

- ★ L'évaluation obligatoire des moyens d'aération selon les textes réglementaires a bien été programmée ou réalisée.
- ★ Si l'établissement n'est pas équipé d'un système de ventilation spécifique, définir une stratégie d'aération.

Équipe de gestion

De De façon générale, ventiler les locaux pendant et après l'utilisation de produits chimiques odorants ou munis de pictogrammes de danger (dont l'utilisation doit être limitée).

- ★ Nettoyer / dépoussiérer les grilles, entrées d'air, bouches d'extraction (a minima une fois par an).
- ★ S'assurer que les potentiels défauts identifiés lors de la dernière évaluation obligatoire des moyens d'aération ont été corrigés :
 - Ouvrants en état de fonctionnement (effectivement ouvrable)
 - Ouvrants facilement accessibles (ouvrable sans obstacle ni action supplémentaire nécessaire)
 - Ouvrants facilement manœuvrables (ouvrable par un adulte sans effort particulier)
- ★ En cas de présence de système de ventilation mécanique, changer régulièrement les filtres lorsque les équipements de ventilation en comportent.

Maintenance

★ Rendre les ouvrants et/ou entrées d'air, grilles accessibles (déplacer tout mobilier intérieur gênant leur ouverture ou les cachant) pour faciliter leur ouverture).

★ Prendre connaissance des résultats du rapport relatif à l'évaluation obligatoire des moyens d'aération.

- ★ Renouveler l'air des locaux (ouverture des portes, fenêtres) :
 - lors d'activités potentiellement émissives (peintures, collages...);
 - pendant les pauses (intercours, déjeuner).

En cas d'implantation du site à proximité de sources de pollution extérieure (industrie, voie de circulation importante...) ou de pic de pollution, privilégier les ouvrants donnant sur l'intérieur des locaux ou les façades non exposées en dehors des heures de pointe du trafic routier.

★ Si un indicateur de confinement (capteur CO₂) est disponible dans l'établissement, l'utiliser pour optimiser les pratiques d'aération déjà en place.

Equipe pédagogique

★ Aérer les pièces pendant et après les activités de nettoyage, en veillant à re fermer les ouvrants extérieurs avant de quitter les lieux.

★ Privilégier l'aération transversale (portes et fenêtres grandes ouvertes) ou en grand (battants des fenêtres entièrement ouverts) des pièces nettoyées.

Entretien

Grilles rédigées sous forme de bonnes pratiques différemment selon fonction, rôle de l'interlocuteur

Outil papier Les grilles d'évaluation

Organisation du site

Configuration du site :

- ★ Mettre à disposition, à proximité des pièces de vie / d'activités, des espaces de rangement spécifiques et isolés, ventilés, pour stocker les produits utiles aux activités (peintures, colles...).
- ★ Ranger les matériels et produits utiles à l'entretien du site (ménage, désinfection, entretien espaces verts...) dans un / des local / locaux technique(s) fermé(s), approprié(s) et ventilé(s).
- ★ Les locaux techniques (chaufferie, local ménage, stockage, cuisine...) ont des évents vers l'extérieur afin de limiter la diffusion des émissions vers l'intérieur des locaux.
- ★ L'air extrait des locaux (et notamment techniques, cuisines, en travaux) est rejeté à au moins 8 m des ouvrants et/ou entrées d'air du bâtiment (Règlement Sanitaire Départemental (RSD)).
- ★ Les ouvrants et / ou entrées d'air sont placés à au moins 8 m de toute source potentielle de pollution (place de stationnement, arrêt de bus, bennes à ordures, zones de travaux...) (RSD).
- ★ Lors de l'agencement des pièces de vie / d'activité, faire en sorte que l'ensemble des ouvrants / grilles d'aération / bouches de ventilation reste accessible.
- ★ Afin de prévenir des risques d'infiltration, vérifier que le drainage des eaux pluviales s'effectue correctement.
- ★ Avoir un système d'essuyage des pieds à chaque entrée de bâtiment pour réduire les apports extérieurs et limiter des remises en suspension potentielles.

Bonne pratique respectée ?

| ✓ | ✗ | SO |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Réponse aux questions : établissement non concerné par la mesure
ou pratique appliquée
ou pratique non appliquée

Outil informatisé

Le site d'Atmo AuRA

<http://qai.atmo-aura.fr>

Faites l'inventaire de vos problématiques en air intérieur

Cet outil numérique permet de réaliser un diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans un établissement recevant du public (ERP) ou chez un particulier.

Pour les ERPs, il répond aux obligations réglementaires définies par le ministère tout en incluant d'autres problématiques liées à la qualité de l'air intérieur afin d'être exhaustif.


Il suffit simplement de répondre aux différentes questions et en fonction de votre situation ; un rapport (imprimable) vous permettra d'engager un plan d'action afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur, donc votre santé !


Les questions ont été regroupées par thématiques : environnement extérieur, l'intérieur, le chauffage, les achats, les pratiques quotidiennes...

Concernant les ERPs, compte tenu de l'hétérogénéité des sujets, il est nécessaire de consulter différentes catégories de personnels : équipe de gestion, service technique, personnel d'entretien, responsables d'activités. L'idéal est donc certainement de faire le diagnostic tous ensemble.

Le temps de remplissage est estimé à 20 mn.

Vous pouvez interrompre le diagnostic (pour aller chercher des informations que vous n'auriez pas) et le reprendre plus tard sans perdre votre saisie.

 **Diagnostic Rapide**
2 min



 Diagnostic Particulier

 Diagnostic ERP

 Rechercher un Diagnostic


- > Pour aller plus loin
- > Le dispositif réglementaire
- > Fiche informative outil météorologique (pdf)
- > Fiche informative achat de produits d'entretien (pdf)

-  Conseil départemental voit où en sont les collèges dans le remplissage des grilles

-  Informatisation des grilles EMAR + QAI
-  Réorganisation du questionnaire par thématiques

| |
|--|
|  Identité 8 |
|  Le bâtiment 18 |
|  Chauffage & Climatisation 19 |
|  Ventilation & Aération 15 |
|  Gestion du site 25 |
|  Politique de travaux & Achats 7 |
|  Environnement 12 |

 Sauvegarder

 Réinitialiser

 Valider

Outil informatisé

Gestion du site **Le site d'Atmo AuRA : le questionnaire**

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Y a-t-il des animaux ?

Oui Non

Y a-t-il des plantes d'intérieur ?

Oui Non

Utilisez-vous des bougies d'ambiance, encens, produits aérosols ou désodorisants ?

Oui Non

Stockez-vous des produits d'entretien (ménage, désinfection, entretien espaces verts...) et/ou d'activités manuelles (peintures, colles...) dans les pièces occupées (espace) ?

Oui Non

Avez-vous nettoyé les cheneaux afin d'assurer le bon écoulement le bon drainage des eaux pluviales ?

Oui Non

Existe-t-il un local de stockage d'appareils à moteurs thermiques (entretien des espaces verts, etc) contigu à une pièce de vie ?

Oui Non

Existe-t-il un local de stockage d'hydrocarbures (bidon ou cuve à fioul, essence...) (bidons d'essence, cuve à fioul...) contigu à une pièce de vie ?

Oui Non

La chaufferie est-elle contiguë à une pièce de vie ?

Oui Non

Présence de photocopieur, télécopieur, imprimante ?

Oui Non

Présence d'une cuisine ?

Oui Non

Les drains à siphons des éviers/lavabos sont-ils nettoyés et remplis d'eau régulièrement (sols, éviers...) ?

Oui Non

Outil informatisé

Le site d'Atmo AuRA : les recommandations

← Diagnostic ERP fait le 26 mars 2018

Vous avez choisi de souscrire au dispositif réglementaire par la mise en œuvre du guide (repris dans cet outil numérique), l'équipe de direction doit afficher dans l'enceinte de l'établissement :

- le poster intitulé « Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »
- le plan d'actions mis en œuvre suite à ce diagnostic que vous pouvez construire à partir des actions et recommandations suivantes...

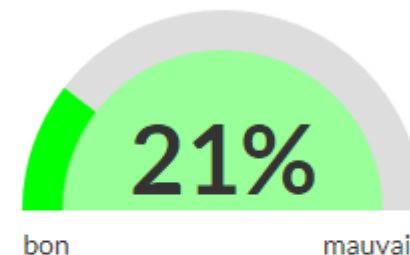
Les actions identifiées suite au diagnostic sont classées en trois catégories en fonction de leur importance :

- Nécessaire (les plus importantes)
- Souhaitable
- Anecdotique

Par ailleurs, un indicateur simple a été créé permettant de vous situer. Il s'agit d'une jauge. Elle symbolise le taux de pollution (ou l'importance des actions à mettre en place pour améliorer la qualité de l'air). Plus elle est remplie, plus le bâtiment est potentiellement pollué. Cette jauge se compose d'un code couleur (vert, orange et rouge) et d'un pourcentage (100% signifiant que vous avez le maximum d'actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'air).

ATTENTION, il ne s'agit que d'un indicateur ! S'il est bon cela ne signifie pas que vous n'avez forcément aucune problématique (et inversement).

- Recommandations hiérarchisées
- Jauge : % et indice colorimétrique
-> plus la jauge est remplie, plus le nombre d'actions à mettre en œuvre est important



Vert : Tout va bien, le diagnostic semble indiquer que les conditions sont réunies pour avoir une bonne qualité de l'air. Toutefois, vous pouvez tout de même mettre en place certaines actions.

Outil informatisé

Le site d'Atmo AuRA : les recommandations

- Choix des actions à mettre en œuvre, désigner qui réalise et l'échéance -> amélioration prochaine

Actions pour améliorer la qualité de l'air

▶ MESURE DE BENZÈNE

Il est vivement recommandé de faire engager des mesures afin de vérifier les niveaux de concentration en benzène en air intérieur. Vous pouvez consulter la page de ce site relative aux mesures intitulée [Fiche informative outil métrologique \(pdf\)](#).

▶ AÉRER QUOTIDIENNEMENT LE BÂTIMENT

Vous ne possédez pas d'un système de ventilation pour renouveler l'air, soyez très pointilleux sur l'aération des fenêtres afin d'assainir votre air !

De manière générale, toute l'année, ouvrez vos fenêtres en fonction de vos activités (passage de aspirateur, séance de bricolage). Une aération quotidienne de 10 minutes est recommandée.

Par ailleurs, il pourrait être judicieux d'acheter un appareil de mesure de dioxyde de carbone (CO2) afin de s'assurer que le confinement ne soit pas trop important (coût modeste de l'ordre de 200 euros). Enfin, la mesure est couteuse mais la pose d'un système de ventilation dans un bâtiment recevant du public peut s'avérer indispensable pour avoir une bonne qualité de l'air surtout si celui-ci est bien isolé.

▶ SENSIBILISER TOUS LES ACTEURS À L'AÉRATION

L'aération (portes et fenêtres ouvertes en grand) est très efficace pour maintenir une qualité de l'air satisfaisante même avec une VMC. Toutes les personnes intervenant dans le bâtiment doivent être sensibilisées à cette pratique (personnel éducatif, d'entretien, de travaux, etc). Afin d'assurer l'efficacité du dispositif, il convient d'afficher ou de mettre par écrit très clairement cette règle : Aérer en grand au moins une fois par jours pendant 10 à 15 mn.

▶ AÉRER APRÈS UNE ACTIVITÉ

Il est primordiale d'aérer après le nettoyage ou une activité afin d'éliminer les polluants. Ouvrez vos fenêtres au moins 10 minutes. Privilégier l'aération transversale (portes et fenêtres grandes ouvertes) ou en grand (battants des fenêtres entièrement ouverts) des pièces concernées.

Outil informatisé

Le site d'Atmo AuRA : axes d'amélioration

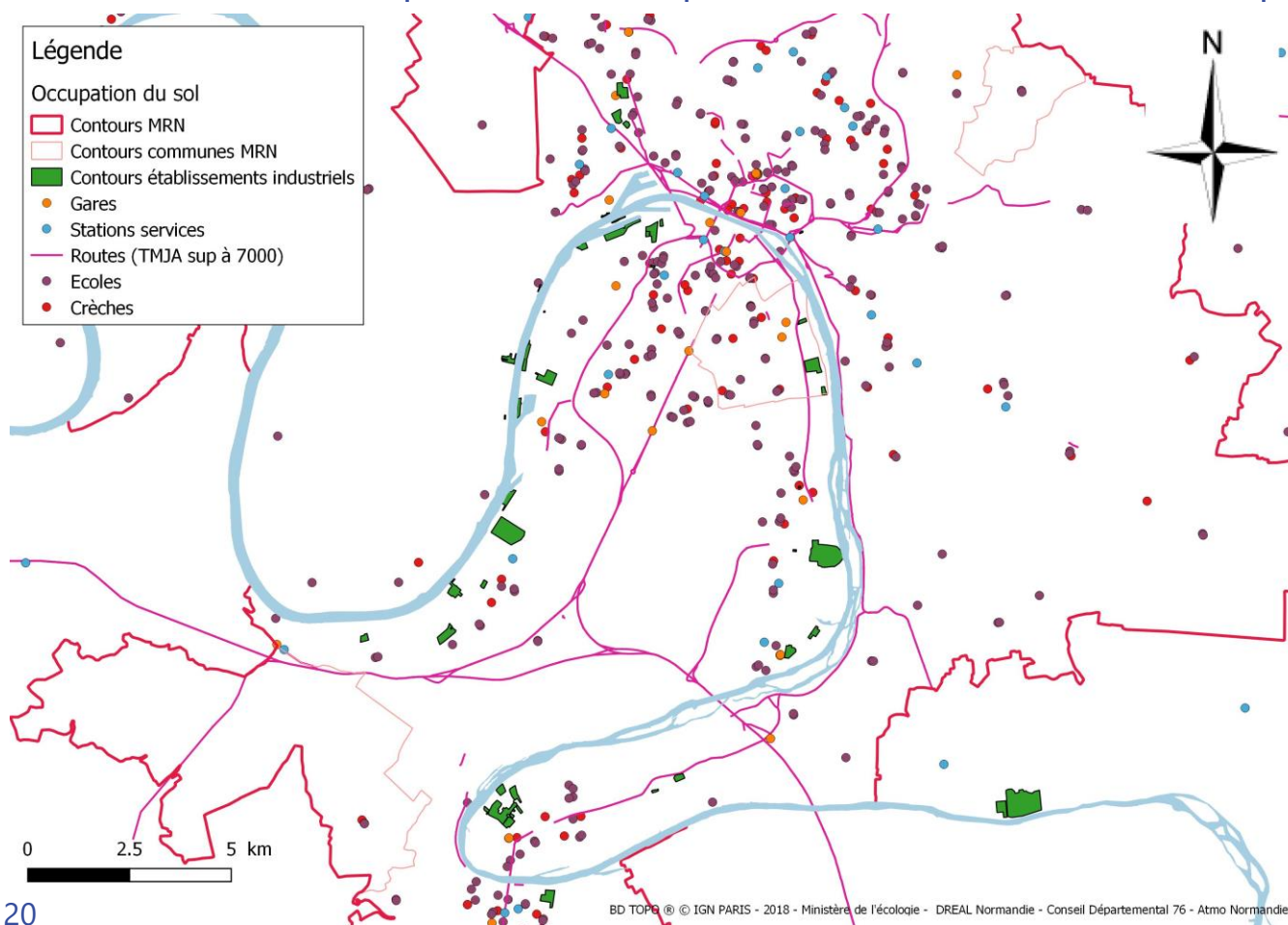
| Visible | Créé le | Ville | Etablissement |
|-----------------|---------------------|-----------------|------------------------------------|
| Privé | 26/03/2018 17:14:25 | DIEPPE (76370) | Ecole maternelle Valentin Feldmann |
| -- Voir tout -- | -- Voir tout -- | -- Voir tout -- | -- Voir tout -- |

| Résultat | Questionnaire | Recommandations | Action |
|----------|---------------|-----------------|-----------|
| 21% | | | Dupliquer |
| | | | |

- Possibilité pour Atmo de voir l'avancée de tous les établissements -> partage de l'identifiant et du mot de passe
- Données accessibles au public ou non selon choix établissement
- Pas de cartes disponibles pour répondre aux questions -> existe celles d'Atmo Normandie

Outil cartographie

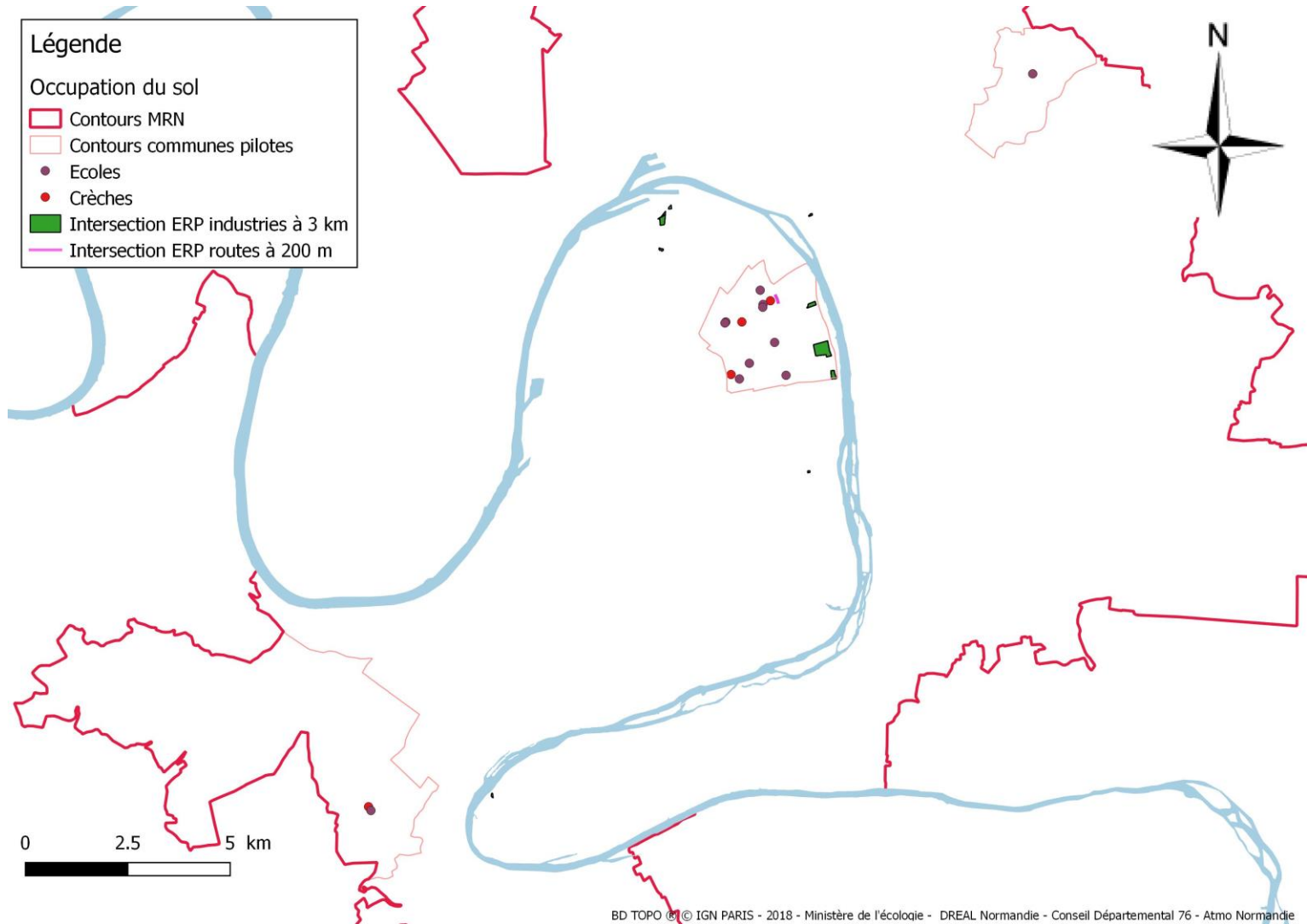
- Mise à disposition des cartes pour répondre à une partie du questionnaire sur l'organisation du site → sources potentielles de polluants dans l'environnement proche de l'établissement



Les sources
extérieures de
polluants
(exemple MRN)

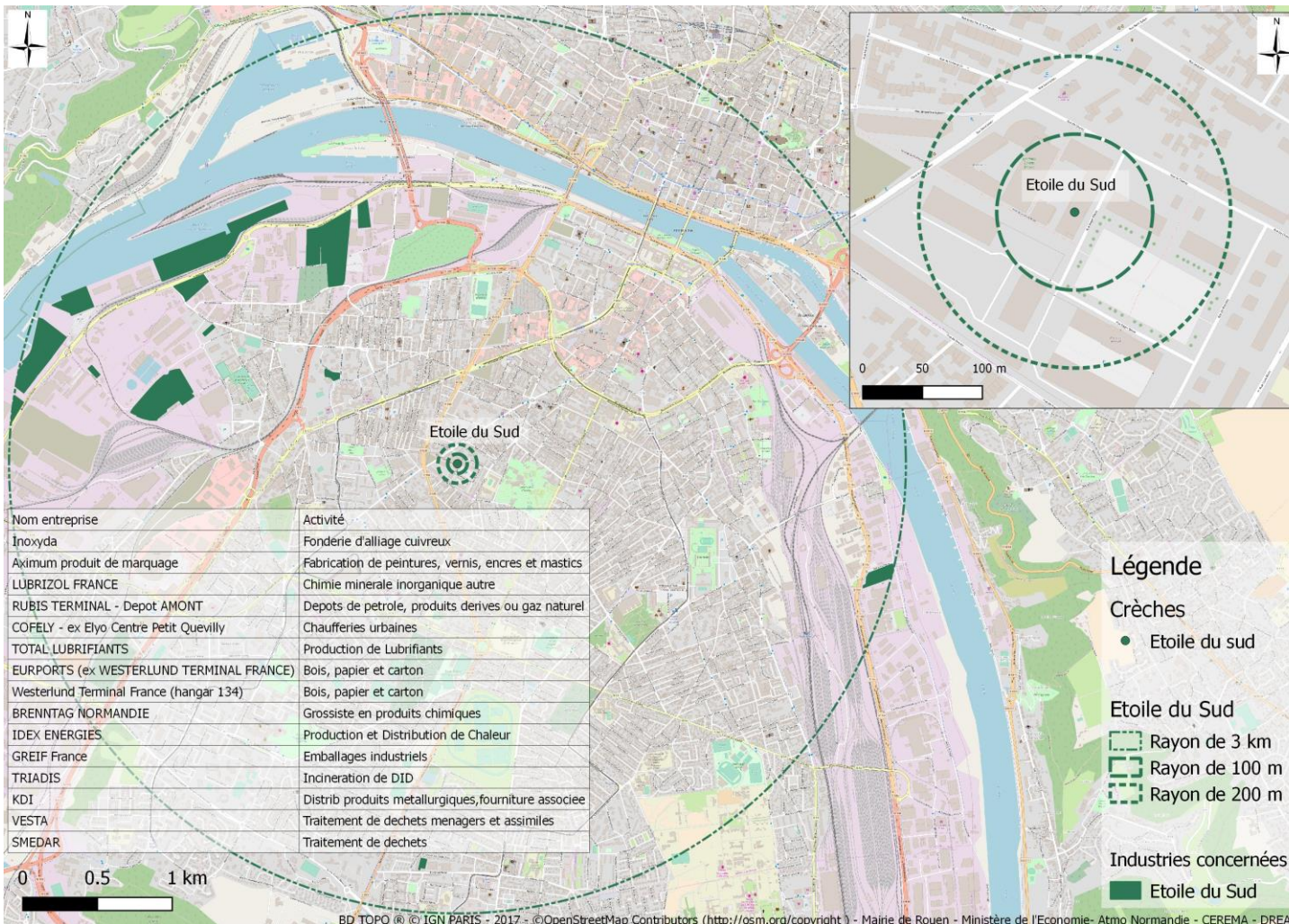
Outil cartographique

Les sources extérieures
de polluants intersectées
(exemple des communes
pilotes de la MRN)



OUtil cartographie

SCOLAIRE



Les sources
extérieures de
polluants (exemple
d'une crèche de
Rouen)

Outils

- Prêt d'un appareil de mesure du CO₂
- Formation à son utilisation
- Analyse des données après les mesures



- *qualité d'air mauvaise, il est impératif de ventiler ou aérer la zone.*
- *qualité d'air moyenne, il est conseillé de ventiler la zone.*
- *qualité d'air correcte.*

Intérêt de la mesure du CO₂

- Permet calcul indice ICONE, représente taux renouvellement de l'air
- Mesure indirecte (si air suffisamment renouvelé, polluants ne s'accumulent pas dans la pièce)
- Permet de mettre au point, vérifier l'efficacité d'un protocole d'aération d'un bâtiment

Outils complémentaires, si nécessaire



- après remplissage des grilles
- si identification de sources intérieures ou extérieures potentielles de pollution

dans le but de **COMPLÉTER** la **DÉMARCHE D'AUTODIAGNOSTIC**

- utilisation de kits de mesures adaptés à source potentielle identifiée
- formation à utilisation kit
- analyse des résultats de mesure

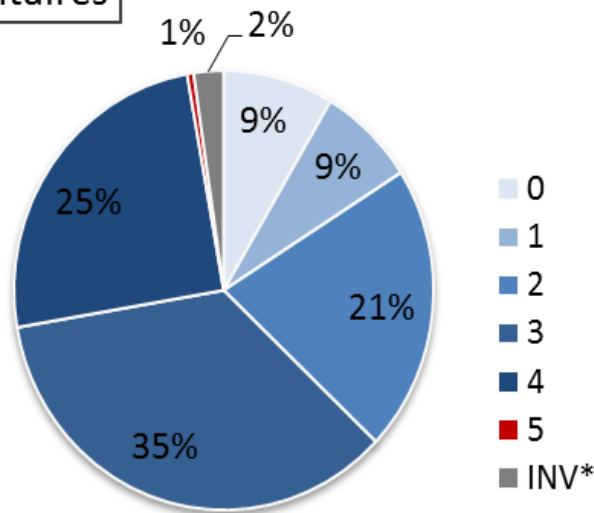


Outil envisagé

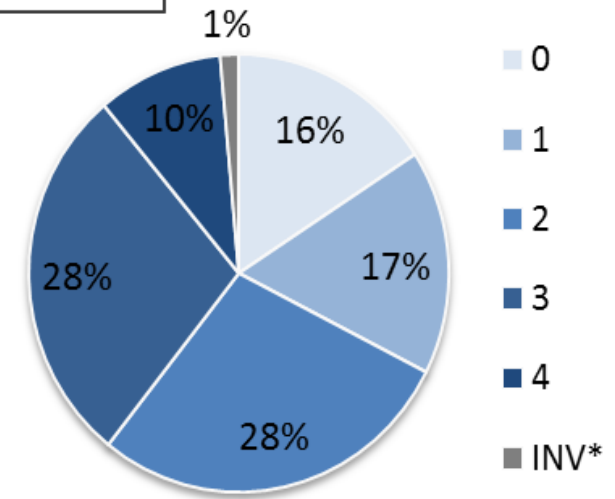


- Perspective de création d'une base de données des mesures

écoles élémentaires



écoles maternelles



Répartition des indices de confinement à l'échelle nationale (campagne pilote 2009-2011)

Outils communication

- Valorisation des retours d'expérience des communes

Via les supports de communication :
présentations/films/réunions d'échange



- Comment communiquer avec les communes qui ne sont pas pilotes pour les impliquer dans la démarche ?

Les éléments qui vous conviennent

SCOLAIRE

- Le projet correspond-il à vos attentes ?
- Quel support de grilles : papier / numérique
- Une idée des établissements pilotes ?
- Identifier les acteurs
 - Sensibilisation QAI
 - Evaluation des moyens d'aération
 - Remplissage des grilles
 - Élaboration du plan d'actions
- Quelle organisation pour l'évaluation des moyens d'aération et le remplissage des grilles
- Des points non éclairés? Des interrogations?

Merci de votre attention

